

TECHNICIEN(NE) EN AMÉNAGEMENT ET URBANISME (ÉTUDIANT)

Service de l'urbanisme et développement durable

La Municipalité de Lac-Beauport est à la recherche d'un(e) étudiant(e) pour occuper un poste de technicien(ne) en aménagement et urbanisme pour le Service de l'urbanisme et développement durable.

Période d'affichage : du 4 mars au 31 mars 2025

Type d'emploi : poste étudiant à temps complet (30 heures/semaine)

Salaire : de 17,10 \$ à 20,60 \$ de l'heure selon expérience et qualification

Entrée en poste : 20 mai 2025



MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT



Sise dans un cadre naturel magnifique, la municipalité de Lac-Beauport offre à ses 8 000 citoyens un milieu de vie exceptionnel dans un environnement tranquille et enchanteur avec de grands terrains boisés et des services de qualité.

Lac-Beauport offre plusieurs activités de villégiature et de plein air à quelques kilomètres seulement du centre-ville de Québec. Elle dispose d'un budget de 23 millions de dollars et compte 105 employés, dont plus de 80 réguliers.

PLUSIEURS AVANTAGES

- ★ Horaire flexible de 30 heures/semaine sur 4 jours (du lundi au jeudi).
- ★ L'occasion de mettre en pratique vos connaissances et d'acquérir une expérience professionnelle.
- ★ Travailler au sein d'une équipe expérimentée.
- ★ Des défis variés et stimulants.

DESCRIPTION ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision du directeur du Service de l'urbanisme et développement durable, la personne embauchée secondera l'équipe dans la réalisation de nombreux mandats.

Plus spécifiquement, elle devra effectuer les tâches suivantes :

- Effectuer des inspections sur le territoire en lien avec des plaintes et des requêtes qui ont été signalées.
- Inspecter les travaux réalisés afin de valider s'ils respectent les prescriptions des permis et certificats délivrés.
- Surveiller les travaux de construction qui se déroulent sur le territoire et vérifier si des permis ont été délivrés pour ceux-ci.
- Vérifier la mise aux normes des piscines résidentielles.
- Sensibiliser et informer les citoyens par rapport à la réglementation d'urbanisme.
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

EXIGENCES ET QUALITÉS REQUISES

- Étudier en technique d'aménagement et d'urbanisme ou dans un domaine connexe et retourner aux études à temps complet à l'automne.
- Maîtrise du français écrit et oral.
- Avoir des aptitudes de travail en équipe et en communication.
- Être créatif, autonome, polyvalent et débrouillard.
- Posséder un permis de conduire valide.
- Être disponible pour travailler du 20 mai au 14 août 2025.

Toute personne intéressée et répondant aux exigences doit faire parvenir son curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation en postulant en ligne **au plus tard le lundi 31 mars 2025**.

Pour ce faire, vous devez faire parvenir vos documents à l'adresse suivante :

emploi@lacbeauport.net

Seules les personnes sélectionnées en entrevue recevront un suivi.

Les entrevues se dérouleront dans la semaine suivante.

La Municipalité de Lac-Beauport souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi.

Responsable du poste :
M. Yves Gendron, directeur du Service de l'urbanisme et développement durable